

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2019



21 RUE DU COMTE DE FLANDRES B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHÉ CEDEX

**Téléphone** 03.28.21.24.66 - **Télécopie** 03.28.29.18.78.

**Courrier électronique**

Ce.0595782p@ac-lille.fr

**Site internet**

<http://www.collegedumoulin.fr>

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure . Ces derniers bénéficieront d'un emploi du temps leur permettant de pratiquer l'équitation une fois par semaine tout en menant une scolarité normale.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le collège.

## **Rôles et Objectifs**

### **Les objectifs scolaires**

Le premier concerne la réussite scolaire.

- obtenir des notes satisfaisantes
- présenter un comportement irréprochable.

Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève.

- organiser, planifier son travail personnel
- profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

### **Les objectifs sportifs**

En termes de résultats, l'objectif pour ce petit collège urbain sera le suivant:

- Prendre du plaisir avant tout en se confrontant à l'adversité
- Progresser et se surpasser
- Assimiler les connaissances théoriques et pratiques inhérentes à la pratique de l'équitation

### **Les objectifs pédagogiques**

- motiver les élèves en leur donnant l'occasion d'évoluer dans leur pratique de prédilection,
- Développer le sens des responsabilités.
- éduquer à une citoyenneté active.
- développer le goût de l'effort et comprendre l'intérêt du travail.
- porter un intérêt certain à l'hygiène générale de vie.
- développer des compétences transversales permettant une meilleure réussite scolaire.
- développer l'autonomie des élèves en portant leur regard vers le monde extérieur.
- contribuer à la dynamique sportive au sein de l'établissement.

## **L'Organisation de la section**

### **1) Composition de la section :**

- 12 élèves au maximum par groupe de besoin (soit le lundi de 15h à 18h pour les élèves les moins autonomes dans le pansage, soit le jeudi de 16h à 18h pour les élèves plus efficaces afin de favoriser la pratique effective de tous.

**A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière .**

### **2) Emploi du temps :**

- Les séances d'équitation sont intégrées dans l'emploi du temps de la journée. (de 15h00 à 18h00 le lundi et de 16h à 18h le jeudi)
- En plus viennent se rajouter les entraînements et compétitions du mercredi après-midi au club pour ceux qui le souhaitent ( cela est vivement conseillé).
- dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances d'équitation en cas d'inaptitude partielle ou totale.

### **3) L'encadrement pédagogique :**

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements.

M. GELLES, professeur certifié d'EPS ainsi que Salomé et Marie (entraîneurs diplômés d'état de sports équiens ), ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

M. GELLES établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

### **4) Matériel :**

Les élèves devront investir dans un matériel spécifiques comme bottes, pantalon, cravache, bombe pour plus de confort mais la section peut en mettre à disposition.

### **5) Evaluation des résultats :**

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines.

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.

## Dossier de candidature

### Pièces à joindre obligatoirement:

- Les photocopies des **2 bulletins** de l'année scolaire en cours
- La fiche de candidature
- La fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur)
- La fiche de renseignements sportifs
- L'autorisation de participer aux tests de sélection.

### Important

Si le collège du Moulin n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire

### **3 cas de figure possibles :**

- Votre enfant est actuellement en CM2, alors le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du directeur de son école primaire.
- Votre enfant est actuellement dans un collège public, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Votre enfant est actuellement dans un collège privé, attention le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du secrétariat du collège public de votre secteur

Dossier de candidature complet à retourner à :

Madame Le Principal du Collège du Moulin

21 Rue du Comté de Flandre

BP70039

59791 Grande-Synthe

DATE LI MITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

**vendredi 26 avril 2019 au collège du moulin**

## FICHE DE CANDIDATURE

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Candidature : <input checked="" type="checkbox"/> 6 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup>
--

Nom du père :	Nom de la mère :
Adresse du père :	Adresse de la mère :
Téléphone :	Téléphone :

Collège de secteur

--

## RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Appréciation du chef d'établissement faisant apparaître si l'élève est, selon lui,  
capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive

Signature

Appréciation du professeur d'EPS faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques et mentales de l'élève:

- ◆ endurance,
- ◆ goût de l'effort physique notamment
- ◆ capacité d'engagement dans un projet à long terme
- ◆ réaction face à la difficulté

Signature

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

### Licence :

L'enfant est-t-il licencié dans un club sportif ?  oui /  non

Si oui : Dans quelle activité : .....

Nom du club : .....

Jour et Horaires d'entraînement : .....

.....

L'enfant s'inscrira-t-il dans un centre équestre si cela n'est pas encore le cas ?  oui /  non

## AUTORISATION DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION À L'ADMISSION EN SECTION EQUITATION.

Je soussigné : .....		Responsable de l'enfant : .....	
NOM ( enfant ) : *		Prénom ( enfant ) :	
Date de naissance ( enfant ) :		Lieu de naissance ( enfant ) :	
Domicile ( enfant ) :			

Autorise mon enfant à participer aux épreuves de sélection, en vue de l'admission en section sportive équitation, à la rentrée 2019, qui se dérouleront :

LIEUX : Centre équestre de la ville de Grande-Synthe

Date : Lundi 29 avril 2019

de 15h40 à 18h00

**En cas d'absence de pièces du dossier, l'enfant ne pourra pas participer aux épreuves de sélection**

Date : / /

Signature :



## Calendrier des Inscriptions

- **vendredi 26 avril 2019** : date limite de dépôt des dossiers

- Tests de sélection : lundi 29 avril 2019 de 15h40 à 18h00  
présence obligatoire et dossier complet.

### Récapitulatif des pièces à joindre

photocopies des **2 bulletins** de l'année scolaire en cours

fiche de candidature

fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef  
d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur)

	L'autorisation de participer aux tests de sélection
	Fiche renseignements sportifs